

Communiqué de Presse



La fédération Santé mentale France se félicite du prolongement par le gouvernement de la Santé mentale comme "Grande cause nationale" en 2026.

Forte des 17 propositions de son livre blanc, elle appelle à accentuer la mobilisation entamée en 2025 pour une refondation du système de santé mentale.

Contact Presse - Aurélien PACCARD - a.paccard@santementalefrance.fr - 06 68 87 38 69

Depuis 2023, la fédération Santé mentale France et ses 259 organisations adhérentes, représentant plusieurs dizaines de milliers de personnes directement concernées par les troubles psychiques, et de professionnels du soin et de l'accompagnement, a activement milité pour faire de la Grande cause nationale une réalité en 2025. Devant l'ampleur des enjeux et alors qu'en France, 1 personne sur 4 va souffrir d'un trouble psychique au cours de sa vie, elle se félicite de sa prolongation en 2026.

Dans un contexte politique particulièrement mouvant, l'engagement de la fédération Santé mentale France, notamment au sein du Collectif Santé mentale Grande cause nationale qu'elle co-anime, a permis une mobilisation citoyenne et médiatique sans précédent. Au travers de nombreux événements et d'une campagne de sensibilisation, plusieurs millions de personnes ont été sensibilisées à la levée des tabous, et encouragées à s'exprimer.

Parallèlement à cette mobilisation collective, la fédération a présenté au printemps 2025 un livre blanc rassemblant 17 propositions et 5 axes stratégiques pour repenser notre modèle, dépasser les cloisonnements et proposer une refondation systémique et ambitieuse.

La prolongation de la Grande cause nationale ne doit pas cacher les réalités de contraintes budgétaires fortes, d'un manque cruel de professionnels, et d'une perte de sens criante mais bien permettre d'y répondre enfin. Les attentes sont claires : adaptation des soins et des accompagnements dans une logique favorisant les processus de rétablissement des personnes, transversalité des approches, coopérations multidisciplinaires, co-construction des parcours avec les personnes concernées et leur entourage, investissement sur la recherche, des sciences humaines aux sciences fondamentales, ainsi que sur la prévention.

Notre pays a désormais besoin d'une loi d'orientation pour la santé mentale, à l'instar de la loi de 2005 pour les personnes en situation de handicap, qui fixe les objectifs stratégiques, les moyens et le calendrier d'une véritable politique de santé mentale publique.

Seul un engagement gouvernemental fort et durable pourra assurer le succès de cette Grande cause 2026. Celle-ci devra par ailleurs s'appuyer sur la participation de toutes les parties prenantes et garantir notamment, la place, les droits, la dignité des personnes vivant avec des troubles psychiques et leur rétablissement. Notre fédération y sera particulièrement vigilante. Elle continuera à s'engager auprès de celles et ceux qui portent cette ambition de transformation.